

MULHOUSE-ALSACE.FR



DOSSIER PRESSE – 27 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2022

CHALLENGE VÉLO m2A

Remise des prix du Challenge Vélo m2A 2022 aux établissements scolaires

Lundi 27 juin à 10h20 au Collège Charles Péguy de Wittelsheim
Vendredi 1^{er} juillet à 9h à l'Ecole Primaire A.Frossard de Niffer
39 rue de la Charte à Riedisheim

CONTACTS

PRESSE m2A
Orlane FOUCAULT
Attachée de Presse
06 45 86 16 47
orlane.foucault@mulhouse-alsace.fr

EXPERT m2A
Amandine BIZZOTTO
Conseillère en mobilité urbaine
03 69 77 60 05
amandine.bizzotto@mulhouse-alsace.fr

SOMMAIRE

Un record de participation des écoles en 2022 !	03
Retour sur l'édition 2022 du Challenge Vélo m2A	05

UN RECORD DE PARTICIPATION DES ECOLES EN 2022 !

Après une 1^{re} édition prometteuse, cette 2^e édition du « Challenge Vélo m2A » a encore battu des records, avec notamment l'engagement des entreprises, associations et collectivités. La participation des plus jeunes au sein de leurs établissements scolaires n'a pas démerité !

Un défi largement relevé par les établissements scolaires du territoire !

Si en 2021, 31 classes de la maternelle au collège avaient participé, la participation 2022 des établissements scolaires du territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est envolée !

En effet, la participation 2022 des établissements scolaires de m2A a concerné :

- **3 lycées**
- **12 collèges**
- **et 90 écoles primaires !**

Si les CO₂ ne sont pas comptabilisés pour les scolaires, nul doute que le territoire a bénéficié de leurs efforts. **Merci à eux !**

Les lauréats dans les deux catégories scolaires sont :

- **Maternelle/élémentaire :**
 1. **Ecole primaire Antoine Frossard CM1-CM2 - (Niffer)**
 2. Groupe scolaire les Romains CM1-CM2 - (Rixheim)
 3. Ecole élémentaire Nicolas Koechlin CM2 - (Hombourg)
- **Collège/Lycée :**
 1. **Collège Charles Péguy 5^e C - (Wittelsheim)**
 2. Collège Charles Péguy 3^e A (Wittelsheim)
 3. Collège Charles Péguy 5^e A - (Wittelsheim)

La remise des prix de chaque 1^{er} lauréat se fait au sein de leur classe :

- **Lundi 27 juin à 10h20 - Remise du 1er prix du Challenge Vélo m2A 2022 à classe de 5^e C du Collège Charles Péguy de Wittelsheim**, en présence d'Yves Goepfert, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) en charge des Transports et Mobilités.
14 rue Charles Péguy à Wittelsheim.
- **Vendredi 1^{er} juillet à 9h - Remise du 1er prix du Challenge Vélo m2A 2022 à l'Ecole primaire Antoine Frossard de Niffer**, en présence de Philippe Sturchler, Conseiller communautaire délégué de m2A en charge des mobilités douces et partagées, et de Véronique Meyer, Conseillère communautaire de m2A et Maire de Niffer.
20 rue Principale à Niffer.

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022 DU CHALLENGE VÉLO M2A

Du 2 au 22 mai 2022, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a organisé la 2^e édition de son Challenge vélo, ouvert aux entreprises associations, collectivités et établissements scolaires. Cette année, inscriptions et suivi quotidien des kilomètres parcourus ont été facilités par la modernisation de la plateforme : challenge-velo.m2a.fr.

Un 2^e « Challenge Vélo m2A » relevé ensemble pour le climat !

Pour rappel, en ville, la moitié des déplacements inférieurs à 3 kilomètres s'effectuent en voiture alors qu'ils pourraient être effectués à vélo.

Se déplacer à vélo en ville est :

- souvent plus rapide qu'en voiture (environ 8 minutes),
- non polluant,
- plus économe pour les frais d'énergie du budget familial.



C'est pourquoi, en cohérence avec son Projet de territoire « Vision 2030 » et son Plan Climat Nouvelle Donne, m2A accompagne ses habitants en favorisant leur changement de comportement quant aux déplacements domicile-travail et en leur permettant ainsi de contribuer à diminuer l'impact de la voiture sur la qualité de l'air et à réduire leurs émissions de CO₂, avec notamment son Challenge Vélo m2A.

Durant trois semaines, du 2 au 22 mai 2022, les inscrits ont participé à une compétition, en cumulant un maximum de trajets et de kilomètres à vélo pour faire gagner leur structure !

Ouvert aux entreprises, associations ou collectivités du territoire, ainsi qu'aux établissements scolaires de la maternelle au lycée, le « Challenge Vélo m2A » a ainsi pour objectif d'inciter un maximum de salariés ou d'élèves à se déplacer quotidiennement à vélo sur leurs trajets du domicile - travail ou domicile - école, y compris lors de la pause méridienne.

Les inscriptions et suivis journaliers ont pu être facilités grâce à la nouvelle plateforme challenge-velo.m2a.fr.

Un record de participation confirmé chez les professionnels !

Ce sont pas moins de **718 participants issus de 54 structures** qui se sont engagés du 2 au 22 mai 2022 dans cette nouvelle édition du Challenge Vélo m2A.

Sur trois semaines, **80 767 kilomètres à vélo ont été parcourus.**

Plus 15 tonnes de CO₂ ont ainsi été évitées !

A titre de comparaison, l'édition 2021 avait permis à 500 participants issus de 37 structures différentes de parcourir 50 993 kilomètres, évitant ainsi 9,8 tonnes de CO₂.

Un large éventail de secteurs d'activité engagé !

Un classement par taille de structure (entreprise, collectivité, organisme public, association...) a été réalisé à l'issue du challenge par les équipes de la Direction Mobilités et Transports de l'agglomération.

Parmi les participants, des collectivités de m2A côtoient des institutions (SNCF, Hôpitaux, CPAM, établissements scolaires...), mais surtout des entreprises, des plus petites aux plus grandes, issues du milieu industriel, artisanal, commercial, ou encore des acteurs du domaine des assurances, de la communication...

Les résultats pour l'édition 2022 (hors participation des agents de m2A et de la Ville de Mulhouse) sont les suivants :

- **de 3 à 20 salariés :** **Ecole primaire de l'Illberg** (hors élèves)
- **de 21 à 100 salariés :** **Mairie de Habsheim**
- **de 101 à 400 salariés :** **Commune de Kingersheim**
- **plus de 400 salariés :** **le GHRMSA** (Groupement hospitalier de la Région Mulhouse Sud Alsace)



Mulhouse Alsace Agglomération - m2A, par son nouveau projet de territoire « Vision 2030 » voté en novembre 2021, s'est donné l'ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur l'agglomération.

Ainsi, pour développer l'usage du vélo par et pour tous, m2A s'est notamment engagée dans :

- l'aménagement et l'entretien de **10 km de pistes cyclables** par an, conformément à son schéma directeur des itinéraires cyclables ;
- la mise à disposition d'**arceaux de stationnement des vélos** dans les communes du territoire ;
- la location de **vélos à assistance électrique** (flotte actuelle de 665 vélos) ;
- la distribution de **vélos d'occasion aux étudiants**.